

# La Coulée Verte à Chemillé



Visorando



Randonnée n°3501302

Une randonnée proposée par ôsezMauges! Tourisme et développement en Val de Loire

Petit paradis pour la biodiversité en plein cœur de Chemillé, la Coulée Verte plonge également le randonneur dans l'histoire de la commune : le pont Greneau du XVI<sup>e</sup> siècle, la Tour du Pendu, vestige de l'ancien château, les Quatre Moulins, ancien moulin seigneurial puis usine aujourd'hui désaffectée.

<b>Durée :</b>	1h35	<b>Difficulté :</b>	Facile
<b>Distance :</b>	5.38km	<b>Retour point de départ :</b>	Oui
<b>Dénivelé positif :</b>	21m	<b>Activité :</b>	A pied
<b>Dénivelé négatif :</b>	20m		
<b>Point haut :</b>	94m	<b>Commune :</b>	Chemillé (49120)
<b>Point bas :</b>	72m		



## Description

Stationnez sur le parking à proximité de l'Office du Tourisme.

**(D/A)** Dirigez-vous vers le rond-point, traversez la Rue Pichonnière au passage protégé et poursuivez Rue Nationale en direction de l'Église Notre-Dame. Obliquez à droite pour la longer puis descendez sur la Coulée Verte via la venelle Pétronille.

**(1)** Prenez le sentier à gauche jusqu'au Pont Greneau. Tournez à droite, serrez à gauche au croisement puis obliquez de nouveau à gauche pour prendre la passerelle.

**(2)** Traversez l'ancienne usine des Quatre Moulins. Découvrez les vestiges des remparts du château et longez la rivière. Reprenez la route et suivez-la à droite.

**(3)** Quitter la rue et virer à droite. Obliquer à gauche pour longer la rivière puis la franchir. Une fois aux maisons, virer sur la gauche pour continuer à longer la rivière à distance. Avant le barrage, prendre de nouveau sur la gauche.

**(4)** Repassez le cours d'eau au pied du barrage puis obliquer à droite pour longer le plan d'eau. Aller jusqu'au bout de l'étang en passant sur la base de loisirs, contournez-le et remontez le premier chemin à gauche.

**(5)** Passer sous la voie ferrée et tourner aussitôt à droite. Continuer jusqu'au passage à niveau et poursuivre par le sentier le long de la voie.

**(6)** En arrivant à la route, tourner à droite dans la Rue Pichonnière, passer de nouveau sous la voie ferrée et prendre aussitôt à gauche pour retrouver la suite de la coulée verte. Obliquer à gauche pour passer encore sous le pont de chemin de fer et continuer le long de l'Hyrôme sans traverser la passerelle.

Remonter en direction de l'Espérance et tourner à droite sur la route de Saint-Lezin qui devient Rue de l'Arzillé après avoir franchi le pont. Descendre la rue jusqu'en bas pour retrouver le point de départ situé sur la droite **(D/A)**.

## Informations pratiques

### A proximité

#### L'Église romane Notre-Dame :

Classée Monument Historique, l'église, construite à la fin du XI<sup>e</sup> siècle, est aujourd'hui restaurée extérieurement. Le clocher, datant du XII<sup>e</sup> siècle, et ses nombreuses sculptures extérieures, font partie des éléments remarquables de l'édifice, qui connaît depuis 2012 une campagne de restauration de ses exceptionnelles fresques murales intérieures.

### L'Étang de Coulvée :

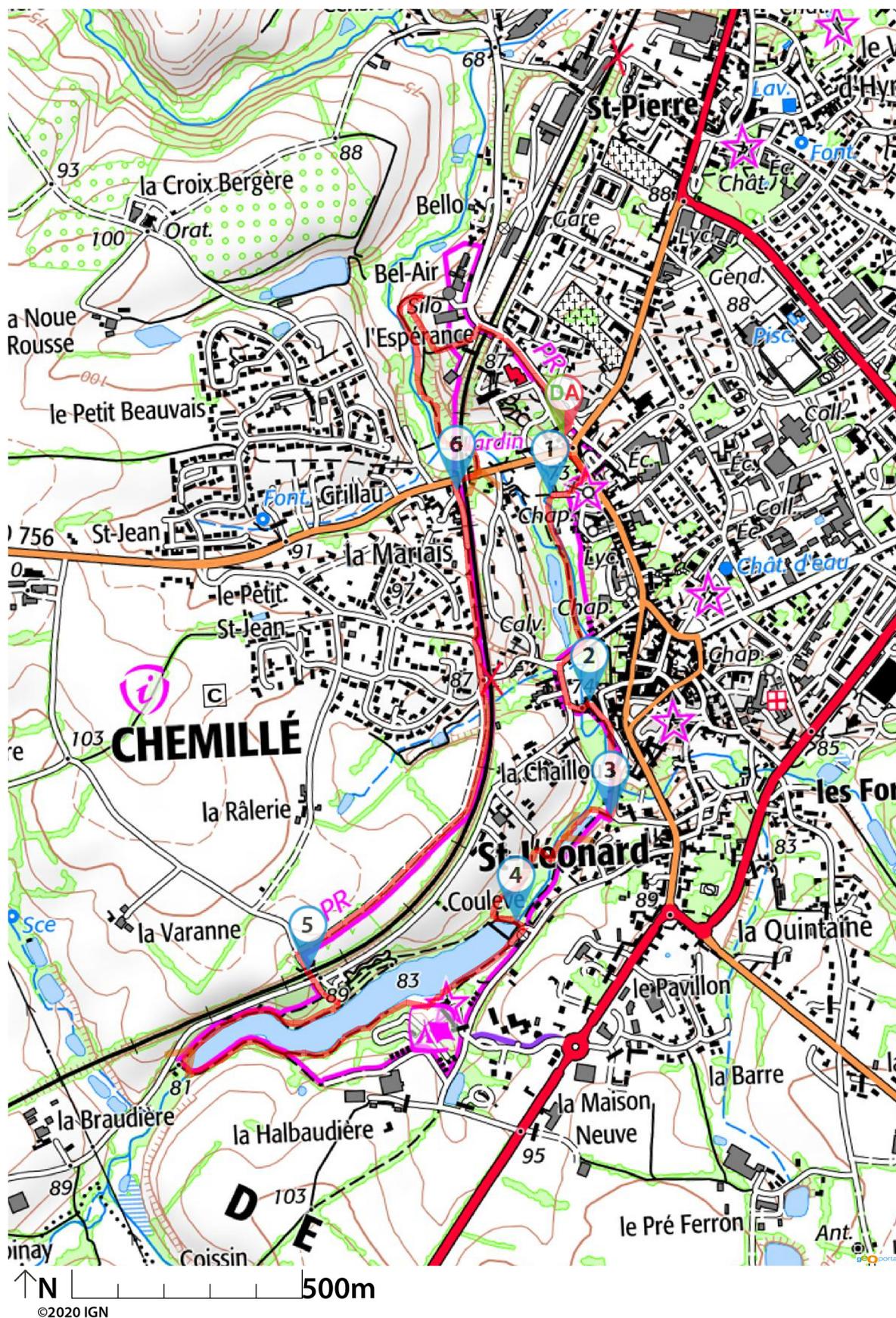
À l'emplacement du Moulin de Jumeau et de son bief, une réserve d'eau a été créée en 1954 pour approvisionner la ville. Aujourd'hui inutilisée, la retenue du barrage a permis l'installation d'un terrain de camping et d'une base de loisirs agréable, avec baignade surveillée en période estivale.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-la-coulee-verte-a-chemille/>

**En savoir plus :** *ôsezMauges! Tourisme et développement en Val de Loire*

Tel : 02 41 72 62 32 - Email : [contact@osezmauges.fr](mailto:contact@osezmauges.fr) - Site internet : <https://www.osezmauges.fr/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



# LA CHARTE

du *visorandonneur*

## Préparation de sa randonnée



### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

## Comportement pendant la randonnée



### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**